

SIES - L'emploi d'enseignement et de recherche dans les sites contractuels



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Annexe n°7 à la NI du SIES
n°19.11 - Juillet 2019

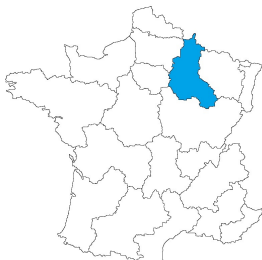
Association Site champenois

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

<p>Association Site champenois Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié</p> 	<p>Etablissement chef de file : Université Reims Champagne-Ardenne</p> <p>Etablissements associés : Université de technologie de Troyes Centrale Supélec Pomacle Centre national des arts du cirque Ecole supérieure d'art et de design de Reims Ecole supérieure de commerce de Troyes NEOMA Business School Institut régional de travail social de Champagne-Ardennes Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie de Paris</p> <p style="text-align: right;"> CHU de Reims CNAM Grand Est CROUS de Reims Ecole supérieure des métiers-CESI </p>
---	--

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Site champenois

Catégorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	25	8	1	34	30	64	2	64
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	1 371	165	333	1 869	1 320	3 189	94	2 501
	Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	124	-	9	132	19	151	4	151
	Total site contractuel	1 520	173	343	2 035	1 369	3 404	100	2 716
dont personnels permanents	EPIC et EPST	24	4	-	28	23	51	2	51
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	1 217	50	-	1 267	865	2 132	92	1 914
	Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	121	-	-	121	15	136	6	136
	Total site contractuel	1 362	54	-	1 416	903	2 319	100	2 101

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

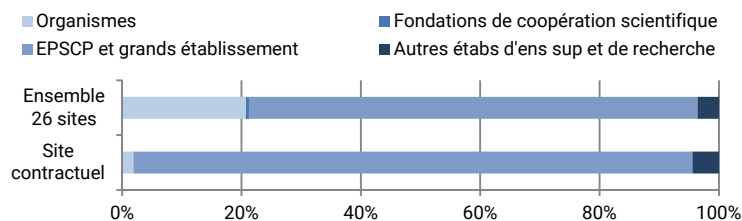
Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

L'association Site champenois compte 3 400 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 1 520 chercheurs et enseignants-chercheurs, 340 doctorants et ATER rémunérés, 170 IGR et 1 370

personnels de soutien, dont 1 060 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 3 400 personnes, **2 720 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 680 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 60 dans les organismes, 0 dans les FCS, 3 190 dans les EPSCP et 150 dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, **l'association Site champenois** comporte davantage d'effectifs dans les EPSCP et les grands établissements.

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Site champenois

Personnels permanents et non-permanents

Type d'établissement déclarant ¹	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien		Ensemble des personnels
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	
EPIC et EPST	CNRS	15	5	1	21	8	8	29
	INRA	6	2	-	8	17	17	25
	INSERM	4	1	-	5	5	5	10
EPSCP	CENTRALESUPELEC	158	39	116	313	375	347	688
	REIMS	1 057	108	143	1 308	807	593	2 115
	TROYES UTT	156	18	74	248	138	92	386
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴		124	-	9	132	19	-	151
Total site contractuel		1 520	173	343	2 035	1 369	1 062	3 404

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents

Site champenois

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
FRACTIONNEMENT DES AGRORESSOURCES ET ENVIRONNEMENT	REIMS	INRA	25
INSTITUT DE CHIMIE MOLÉCULAIRE DE REIMS	REIMS	CNRS	11
GROUPE DE SPECTROMÉTRIE MOLÉCULAIRE ET ATMOSPHERIQUE	REIMS	CNRS	10
PATHOLOGIES PULMONAIRES ET PLASTICITÉ CELLULAIRE	REIMS	INSERM	9
MATRICE EXTRACELLULAIRE ET DYNAMIQUE CELLULAIRE	REIMS	CNRS	8

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

Site champenois

Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	%	Ecart / 26 sites ⁴	Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹		
				Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶
EPIC et EPST	26	2	- 20	38	62	-
FCS	-	-	- 0	-	-	-
EPSCP	1 477	90	18	21	46	34
Orientation recherche/enseignement ⁷ :						
uniquement enseignement	264			70	29	1
uniquement recherche	148			20	61	19
médecine et odontologie	118			100	-	-
enseignement et recherche	947			36	53	10
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁸	132	8	3	1	5	95
Total site contractuel	1 635	100		19	43	38
Ecart / 26 sites ⁴				-8,3	4,7	3,6

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

5. yc Sciences Médicales

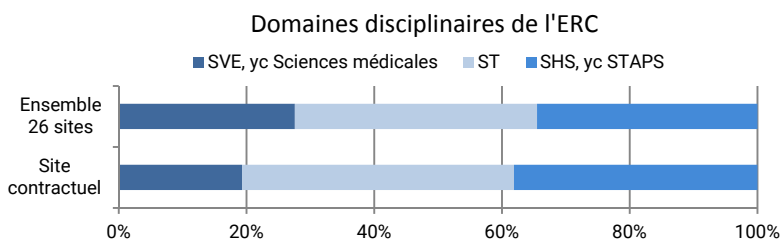
6. STAPS incluses

7. Orientation : recherche - DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues

8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, l'association Site champenois est bien moins orientée vers le domaine disciplinaire « Sciences du Vivant et Environnement ». Cela tient surtout à une forte orientation des EPSCP et des organismes de recherche vers les domaines disciplinaires « Sciences et Technologies » et aussi à la place bien plus importante des organismes dans le site par rapport à la moyenne nationale.

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires



5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

Site champenois

Type d'établissement déclarant ²	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	Domaines disciplinaires ERC ¹		
			Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
EPIC et EPST	CNRS	16	5	11	-
	INRA	6	1	5	-
	INSERM	4	4	-	-
EPSCP	CENTRALESUPELEC	123	12	107	4
	REIMS	1 128	293	370	465
	TROYES UTT	226	-	197	29
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		132	1	6	125
Total site contractuel		1 635	316	696	623

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

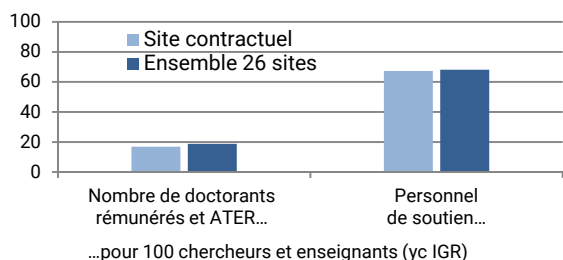
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

L'association Site champenois compte 17 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 67 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est légèrement moins que dans l'ensemble des 26 sites contractuels ; pour les personnels de soutien, c'est autant.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP : source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents : enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents : Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

2. BIATSS des EPSCP : source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

Site champenois

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	1	3	11
FCS	-	-	47
EPSCP	333	18	21
Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ²	9	6	26
Total	343	17	19

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement.

Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) : ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »